

La communauté burundaise du Canada commémore le génocide de 1972

@rib News, 16/04/2012 1972-2012 IL YA 40 ANS, LES HUTUS DU BURUNDI SUBISSAIENT UN GÉNOCIDE. LE 28 AVRIL PROCHAIN, LES SURVIVANTS SE SOUVIENNENT. Montrécal, le 16 avril 2012 - La communauté burundaise du Canada commémore, le 28 avril prochain à Montréal, le 40^e anniversaire du génocide commis par l'État du Burundi alors dominé par la minorité tutsie, contre la majorité hutue. Ce génocide, inconnu et méconnu, a eu des conséquences politiques, socio-économiques et psychologiques qui continuent à marquer profondément le Burundi et l'ensemble de la région des Grands Lacs.

Les cérémonies commenceront à 10h par une messe de requiem, en l'église de la paroisse St-Joseph-de-Bordeaux (1650, rue Viel) dans le quartier Cartierville. Suivra, de 11h15 à 12h15, une marche manifestation, qui partira de l'école La Dauversière (angle Acadie et Victor Doré) et se terminera autour du monument de la Réparation, dans le parc Marcellin Wilson (angle Henri Bourassa/Acadie). Constamment désigné par le terme «les évènements», le génocide de 1972 commença par une révolte, menée dans le sud du pays, et rapidement matée par le gouvernement en place à l'époque. La répression, commencée dans cette région, s'étendit alors à l'ensemble du pays : fonctionnaires, universitaires, commerçants, élèves des écoles (jusqu'à l'école primaire), membres du clergé catholique et protestant, employés domestiques, la tuerie n'épargnera personne. Le pays connut une saignée de 10% de sa population (300 000 morts) sur un effectif global de 3 millions d'habitants. À côté de ces victimes, des milliers d'autres burundais prirent le chemin dans les pays voisins pour échapper à la folie meurtrière. Une indifférence inexplicable de la communauté internationale a entouré la commission de ce génocide, même si tout le monde était au courant. L'Organisation de l'unité africaine (OUA) et l'Organisation des Nations Unies, n'ont pas porté secours aux victimes. Dans les capitales occidentales, à l'exception notable de la Belgique, qui a condamné publiquement le génocide, arrêtant sa coopération militaire et l'aide publique au développement, personne n'est intervenu pour arrêter la machine à tuer. Malgré le mémorandum adressé au président Richard Nixon par son secrétaire d'État, Henry Kissinger, demandant une intervention diplomatique des États-Unis. Malgré les demandes adressées par les Canadiens à moins de ce crime des crimes au premier ministre canadien de l'époque, Pierre Elliot Trudeau. Malgré les voix qui, notamment à travers le journal montréalais Le Devoir demandèrent des secours aux victimes, la tragédie continua. Les conséquences de ce génocide sont inestimables. Les spoliations qui ont accompagné l'exécution des victimes ont condamné des générations entières à la misère ; l'apartheid sur une base ethnique, originaire en système, a conduit à une guerre meurtrière de plus de 10 ans, dont le pays peine à solder les comptes ; les séquelles psychologiques continuent à marquer de leur empreinte la vie des individus et la vie politique nationale. L'économie du Burundi en a durablement souffert, ayant perdu une grande partie des ressources humaines qui auraient pu contribuer à la prospérité nationale. Enfin les fosses communes, disséminées un peu partout dans le pays, hantent encore la mémoire des Burundais, qui peinent à se dire la vérité sur ces années terribles, afin de jeter les bases d'une réconciliation authentique. La commémoration du 28 avril se veut donc aussi comme un appel, adressé aux autorités de la République du Burundi, pour une reconnaissance institutionnelle de ce génocide. À la veille du début des travaux de la Commission Vérité et Réconciliation et 40 ans après les faits, la disparition progressive des témoins de ce crime, dont de nombreux religieux et coopérants canadiens, souligne l'urgence de cette démarche. Contact : Jean-Claude Manirakiza Tél. (514) Tél. : 514- 425-0356 Courriel : mjclaud46@yahoo.com